



Accompagnement

Une période d'essai avant de mener à bien son projet

L'Essor maraîcher permet aux porteurs de projets de s'accorder une période de test avant d'éventuellement s'installer. Voyons en quoi cela consiste concrètement pour eux.

🕒 Publié le 5 avril 2023 - Par Léni PELISSOU



Claudette Formantin s'occupe de la coordination à la gestion du site.

Le Paysan Tarnais est parti à la rencontre de Claudette Formantin, qui travaille à la coordination et à la gestion

du site. Muriel, Hugo et Joseph, maraîchers débutants qui profitent de l'espace test depuis peu, se sont livrés sur leurs premiers ressentis vis-à-vis du concept (voir en bas de page).

Un projet pour répondre à des besoins

Le projet découle d'un premier constat amer observé chez les jeunes, fin 2009 : *"Sur le BPREA à l'Inéopole de Brens, il y a environ 20 à 30 stagiaires chaque année. Cependant, ils manquent d'expérience professionnelle et ils rencontrent beaucoup de difficultés lorsqu'ils débutent. Le but est de sécuriser ces installations, et avant ça de faire progresser ces jeunes en compétences et en professionnalisme"*, explique Claudette Formantin. Autre point constaté : *"le territoire était peu développé en légumes, alors qu'il possède un climat et des terres qui permettent ce type de culture."* À l'initiative de la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, et aujourd'hui soutenue par celle de Gaillac/Graulhet, l'association voit le jour en 2012, à la suite d'une réelle implication du réseau agricole tarnais.

C'est quoi un espace test ?

Sur l'Essor maraîcher, il est représenté par 10 ha, dont 6,5 ha en SAU. Cinq ateliers sont mis à disposition des producteurs, qui peuvent travailler seuls, ou en binôme. Chaque atelier est constitué de 930m² de serre et 1 ha de plein champ. La dimension collective est expérimentée et occupe une place prépondérante dans leur quotidien : *"Nous sommes tous indépendants sur nos travaux. Par contre, le matériel et les différents espaces sont collectifs. Notre travail est basé sur une organisation commune"*, souligne Joseph. Il y a environ 5 ans a également été développé l'accompagnement en archipel. *"Cela fait office de test mais cela se passe sur des parcelles mises à disposition par des agriculteurs, en maraîchage mais aussi en grandes cultures, élevage et viticulture"*, indique Claudette Formantin. L'objectif principal de l'espace test est de mettre en avant le partage d'expérience, nécessaire à l'apprentissage des producteurs. Une unique condition est demandée par l'association aux producteurs débutants : cultiver en bio.

Ça passe ou ça... ne passe pas !

Si l'on s'appuie sur les chiffres observés depuis 10 ans, nous pouvons observer que 39 producteurs (33 ans de moyenne d'âge) ont intégré l'Essor maraîcher depuis 10 ans. Au total, 22 d'entre eux se sont par la suite installés. Le contrat possède une durée maximale de 3 ans. Si tout se passe comme prévu, au cours de la 3^{ème} année démarre une démarche d'installation, période de transition durant laquelle les producteurs aménagent leur futur espace de travail personnel, tout en continuant à cultiver sur l'espace test pour ne pas perdre les débouchés. Néanmoins, parfois, il peut s'avérer qu'aucun projet n'aboutisse. La coordinatrice ne voit pas ça d'un mauvais œil : *"Quelqu'un qui ne souhaite pas s'installer après cette période, c'est positif aussi ! C'est ça la mission de l'Essor maraîcher."* Les raisons peuvent être multiples : *"Le maraîchage est physiquement rude, la fatigue s'accumule vite. Prendre des décisions tous les jours représente une grosse charge mentale. Pour certains c'est stimulant, mais pour d'autres c'est plutôt pesant"*, témoigne Claudette.

"On ne les couve pas !"

Hormis le fait que ces derniers soient accompagnés au niveau technique et comptable tout au long de l'année, mais aussi dans leur recherche de foncier, ils demeurent relativement autonomes. En effet, l'idée est *"de leur faire connaître comment ce sera plus tard pour eux."* La responsable est claire sur le sujet : *"Il n'y a pas d'avance financière de notre part. Nous les mettons en garde sur ça et ils doivent prévoir un volant de trésorerie. Ils sont obligés d'assumer leur choix leurs choix techniques et commerciaux, on ne les couve pas !"* Il est également intéressant de savoir que les revenus des producteurs ne vont dépendre uniquement que de ce que leur activité va dégager comme bénéfices.

Les circuits de commercialisation adoptés

Les produits sont en majorité commercialisés en AMAP (59%) et sur les marchés (35%). Les surplus iront à destination des magasins (6%). *"Le souhait avec le PAT, c'est d'essayer de relocaliser l'approvisionnement en production agricole pour la restauration collective et les écoles primaires"*, confie Claudette Formantin.

Paroles de...



Joseph, en contrat depuis septembre 2022

"J'ai été éducateur spécialisé pendant 9 ans, et je me suis ensuite naturellement orienté vers le maraîchage. Je trouvais intéressant de partir vers de la production primaire. L'essor maraîcher est une grosse opportunité de tester et de faire des erreurs aussi. Ça enlève un peu la peur et l'angoisse de

l'investissement qu'une installation représente. Nous voyons qu'il y a différentes manières de travailler le sol, on a donc le temps de voir laquelle est la meilleure pour nous. L'espace test est clairement une excellente manière de s'installer en maraîchage. Personnellement, je travaille 6 jours /7 et 10h quotidiennement. Mais je ne suis pas un bon exemple, même en saison calme je travaille beaucoup trop ! (rires) Mais ce métier me passionne, je trouve ça un peu magique de voir les légumes pousser. J'ai envie d'envoyer, je sais qu'il faut travailler, et je suis prêt à tester ces limites-là. Je souhaite d'ailleurs maximiser cette saison d'hiver."

Hugo, en contrat depuis juillet 2022

"C'est vraiment un test. Avant de réaliser des investissements coûteux et de s'engager c'est idéal. Ce lieu permet de se tester dans des conditions réelles, on commence à rentrer dans le vif du sujet et au moins nous voyons si cela nous plaît ou pas. On vient en quelque sorte ici pour éviter de regretter un mauvais choix plus tard. Personnellement, j'utilise mes bénéfices pour le matériel dont j'aurai besoin quand je m'installerai. C'est un investissement que je n'aurai pas à faire plus

tard. Pour l'instant je ne me projette pas forcément, j'ai pour projet de faire un point au bout d'un an."



ma future exploitation."

Muriel, en contrat depuis janvier 2023

"L'Essor maraîcher me permet de dimensionner mon futur projet qui est déjà défini. Cela permet également de tester différents types de plantations. Pour acquérir une base, j'ai obtenu un BPREA il y a quelques années. Grâce aux revenus que je percevais, je compte financer une partie de mon apport pour

CULTURES (/CULTURES)

MARAÎCHAGE (/MARAICHAGE)